

Femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance en 2015

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM, cartographie des patients et des dépenses (http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/cnamts_rapport_charges_produits_2018.pdf).
- Champ : Régime Général + Sections Locales Mutualistes, sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict) pour les effectifs et les taux ; les dépenses sont extrapolées à tous les régimes et calées sur l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie).
- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Femmes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) avec codes CIM-10 de cancer du sein (y compris les formes in situ) avec date de début antérieure à l'année n-1, et/ou femmes hospitalisées pour cancer du sein au cours des années n à n-4 (diagnostic principal (DP) ou diagnostic relié (DR), ou diagnostic associé (DA) au cours des années n à n-1). Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante).
- Les taux standardisés permettent de neutraliser les différences dues à des variables influençant le phénomène étudié, telles que l'âge et le sexe, afin d'autoriser la comparaison de ces taux entre eux (pour plus d'informations : http://www.pifo.uvsq.fr/epideao/esp/chap_2/standardisation.html). Les standardisations sont réalisées sur la structure d'âge et sexe des estimations de population de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2016.
- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2015, on dénombre 410 400 femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance. Les âges moyen et médian sont de 68 ans. La part des femmes âgées de plus de 75 ans est de 31%. Dans l'ensemble, 96% des femmes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le cancer du sein de la femme. Le taux brut pour le Régime Général et les Sections Locales Mutualistes est de 13,4‰ femmes (le dénominateur correspondant aux 30 630 500 femmes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 7,13‰ femmes. Parmi les femmes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,85‰ sont prises en charge pour cancer du sein sous surveillance, contre 2,56‰ de la population générale de même âge (taux standardisés : 1,3‰ contre 2,49‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
 des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par classe d'âge en 2015**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	0	0	0	0	0	0	0
Taux brut	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰	0‰
Femmes							
Effectif	< 100	1 200	65 400	96 500	118 400	128 900	410 400
Taux brut	0‰	0,17‰	8,17‰	25,39‰	39,95‰	41,15‰	13,4‰
Total⁽¹⁾							
Effectif	< 100	1 200	65 400	96 500	118 400	128 900	410 400
Taux brut	0‰	0,09‰	4,39‰	13,83‰	21,81‰	25,92‰	7,19‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

⁽¹⁾ Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
 des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance par région en 2015**

	Hommes			Femmes			Total ⁽²⁾		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	0	0‰	0‰	46 600	12,53‰	13,24‰	46 600	6,71‰	7,01‰
Bourgogne-Franche-Comté	0	0‰	0‰	18 700	14,67‰	13,74‰	18 700	7,89‰	7,33‰
Bretagne	0	0‰	0‰	19 100	13,29‰	13,00‰	19 100	7,16‰	7,07‰
Centre-Val de Loire	0	0‰	0‰	15 800	13,42‰	12,93‰	15 800	7,22‰	6,89‰
Corse	0	0‰	0‰	2 000	15,11‰	13,69‰	2 000	8,11‰	7,18‰
Grand Est	0	0‰	0‰	35 700	14,39‰	14,33‰	35 700	7,71‰	7,63‰
Guadeloupe	0	0‰	0‰	1 500	7,03‰	7,33‰	1 500	3,98‰	4,07‰
Guyane	0	0‰	0‰	300	2,80‰	5,60‰	300	1,54‰	2,86‰
Hauts-de-France	0	0‰	0‰	38 200	13,82‰	15,09‰	38 200	7,32‰	8,10‰
Ile-de-France	0	0‰	0‰	76 900	13,41‰	15,87‰	76 900	7,16‰	8,36‰
Martinique	0	0‰	0‰	1 300	6,73‰	6,37‰	1 300	3,84‰	3,56‰
Mayotte	0	0‰	0‰	< 100	0,70‰	1,41‰	< 100	0,38‰	0,70‰
Normandie	0	0‰	0‰	21 400	14,17‰	13,97‰	21 400	7,57‰	7,49‰
Nouvelle Aquitaine	0	0‰	0‰	36 900	14,20‰	13,18‰	36 900	7,71‰	7,12‰
Occitanie	0	0‰	0‰	35 400	13,49‰	13,27‰	35 400	7,27‰	7,10‰
Pays de la Loire	0	0‰	0‰	21 800	13,00‰	13,46‰	21 800	6,93‰	7,21‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0	0‰	0‰	35 900	14,73‰	13,93‰	35 900	7,98‰	7,44‰
Réunion	0	0‰	0‰	1 900	4,33‰	6,07‰	1 900	2,30‰	3,21‰

Source : SNIIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

⁽²⁾ Le dénominateur comprend l'ensemble de la population (hommes et femmes) afin de rendre possible des comparaisons de taux entre les indicateurs

3. Mortalité quelle que soit la cause

Tableau 3. Effectifs et taux bruts des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance décédées par classe d'âge en 2015

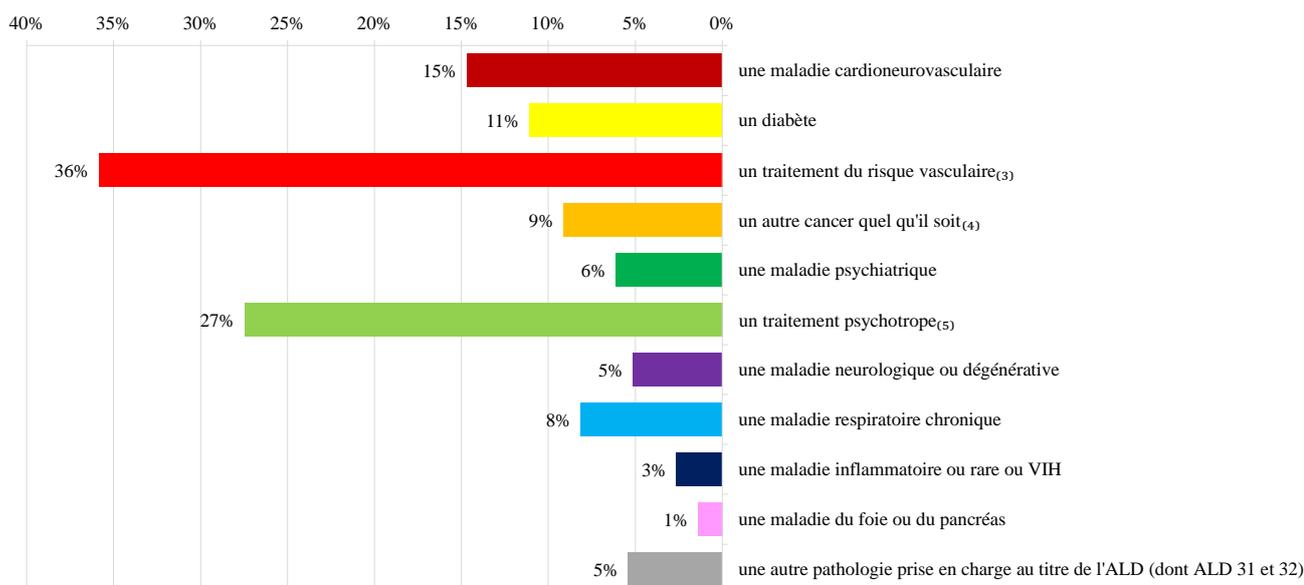
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	200	400	900	6 200	7 700
Effectif total	0	1 100	56 800	81 100	96 700	110 200	346 000
Taux brut	-	-	0,28%	0,52%	0,96%	5,61%	2,23%

Source : SNIRAM / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance sont respectivement de 83 ans et de 85 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance, pourcentage de personnes avec au moins...



Source : SNIRAM / Régime Général + Sections Locales Mutualistes

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽³⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronarienne, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète

⁽⁴⁾ Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

⁽⁵⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 158 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 535 millions d'euros (0,3%) sont attribués à la prise en charge pour cancer du sein de la femme sous surveillance :

- 350 millions d'euros pour les soins de ville
- 52 millions d'euros pour les dépenses hospitalières
- 132 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 1 100 euros par personne (Régime Général + Sections Locales Mutualistes).

6. Evolutions entre 2013 et 2015

a. Evolution des effectifs et taux entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des femmes prises en charge pour cancer du sein sous surveillance est de -0,5%. L'évolution brute de la prévalence chez les femmes entre 2013 et 2015 est de -0,03 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, elle est de -0,02 point.

b. Evolution des dépenses entre 2013 et 2015

Entre 2013 et 2015, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au cancer du sein de la femme sous surveillance est de -0,53%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de +0,17%.